



FNB de crédit carbone Ninepoint

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 DÉCEMBRE

2023

Le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente une analyse et des explications qui visent à fournir des renseignements complémentaires et additionnels sur les états financiers du fonds de placement. Le présent rapport contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-888-362-7172 ou en visitant notre site Web, à www.ninepoint.com, ou le site Web de SEDAR+, à www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Ninepoint Partners LP, Royal Bank Plaza, South Tower, 200, rue Bay, Bureau 2700, C. P. 27, Toronto (Ontario) M5J 2J1. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de l'une des façons indiquées ci-dessus pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou du dossier de vote par procuration, ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectif et stratégies de placement

L'objectif du FNB de crédit carbone Ninepoint (le « Fonds ») consiste à offrir aux porteurs de parts une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des contrats à terme standardisés sur des quotas de carbone à l'échelle mondiale. Le Fonds visera à atteindre son objectif de placement principalement en investissant directement dans des contrats à terme standardisés sur des quotas de carbone à l'échelle mondiale, à savoir l'European Union Allowance (« EUA »), le UK Emissions Allowances Energy (« UKA »), le California Carbon Allowance (« CCA ») et la Regional Greenhouse Gas Initiative (« RGGI » et, collectivement avec l'EUA, le CCA et le UKA, les « constituants »). Le gestionnaire de portefeuille peut ajouter ou retirer des constituants qui satisfont ou ne satisfont pas aux objectifs de placement du Fonds. Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, modifier la pondération des titres constituants. Le Fonds peut détenir de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie. Le Fonds peut utiliser des dérivés et l'exposition globale maximale aux dérivés ne pourra excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds, calculée quotidiennement.

Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds peut :

- choisir de se livrer à des opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de titres, dans la mesure permise par les autorités en valeurs mobilières;
- investir dans des titres de créance, de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie dans le but principalement de répondre aux exigences relatives aux marges et aux fins de gestion de la trésorerie;
- avoir recours à des instruments dérivés, comme des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des swaps, dans le cadre de ses stratégies de couverture, conformément à son objectif de placement et dans la mesure permise par les autorités en valeurs mobilières canadiennes, y compris se couvrir contre les pertes découlant des variations du prix des placements du Fonds.

Risques

Les risques d'investir dans le Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds. Le Fonds convient aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement dans des contrats à terme standardisés sur des quotas de carbone à l'échelle mondiale. Le Fonds convient aux investisseurs dont la tolérance au risque est élevée et qui ont un horizon de placement à long terme.

Résultats d'exploitation

Les parts de série A du Fonds ont dégagé un rendement de -6,0 % en 2023, contre 8,6 % pour son indice de référence, l'IHS Markit Global Carbon Index.

L'année 2023 a été une autre année marquée par la volatilité accrue sur le marché des quotas d'émissions de carbone à l'échelle mondiale, ce qui a donné lieu à une baisse importante sur le marché réglementé au Royaume-Uni et une légère baisse de la valeur des quotas d'émission de l'Union européenne, le tout en grande partie contrebalancé par des gains sur les marchés de la Californie, du Québec (« CCA ») et de la Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI). À notre avis, la volatilité des prix des quotas d'émission s'est davantage accentuée par la participation d'investisseurs spéculatifs, en particulier les conseillers en opérations sur marchandises qui adoptent une stratégie axée sur les tendances. Dans l'ensemble, en 2023, le prix du Fonds a reculé de 3,3 % en dollars américains (CBON/U) et de 5,4 % en dollars canadiens (CBON).

Le marché le plus important et le plus établi du système d'échange de quotas d'émission (SEQE), soit celui de l'UE, a continué de connaître des conditions économiques très défavorables, en particulier dans sa plus grande économie, l'Allemagne, qui est entrée en récession en 2023. Par conséquent, le prix des contrats de l'EUA a diminué de 8,8 % au cours de 2023. La production d'électricité dans l'UE représente environ la moitié du total des émissions couvertes dans le cadre du SEQE-UE générées par des centrales alimentées au charbon et au gaz naturel. La faiblesse de l'économie a entraîné une baisse de la demande totale d'électricité dans l'ensemble de l'UE, tandis que les prix très faibles du gaz naturel ont entraîné le passage de la production d'électricité au charbon à la production d'électricité au gaz naturel. Ces deux facteurs ont entraîné une baisse de la demande de quotas d'émission de carbone. La production alimentée au charbon a reculé de 25 % pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2018, la production alimentée au gaz naturel a reculé de 17 % pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2019, tandis que la production d'énergie renouvelable a augmenté de 10 %. En outre, on estime que les émissions provenant de la production industrielle dans l'ensemble de l'UE a diminué de 7 % en 2023.

En plus de la faiblesse de la demande, l'offre de quotas de l'EUA au sein de l'UE est demeurée élevée, l'UE ayant continué d'octroyer des permis supplémentaires sur le marché pour financer sa facilité de relance et de résilience, conçue pour aider l'économie à se remettre des prix élevés de l'énergie en raison du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Sur une note positive, à compter de 2024, l'UE exigera que les acteurs du transport maritime concluent des contrats de l'EUA à hauteur de 40 % de leurs émissions totales, proportion qui augmentera à 70 % en 2025 et à 100 % en 2026. En outre, l'UE a adopté une loi visant à mettre en œuvre son mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), à compter de 2026, lequel exige que les importateurs de biens dans l'UE se procurent des certificats au taux de l'UE si les biens ont été fabriqués dans un pays où les coûts d'émission de carbone sont moins élevés. La mise en œuvre du MACF éliminera également l'offre de quotas gratuits actuellement accordée aux fabricants nationaux de l'UE qui rivalisent avec ces importations.

Le marché réglementé au Royaume-Uni a connu une année 2023 extrêmement difficile, les prix des quotas d'émission de carbone ayant chuté de plus de 40 % par rapport à leur prix de clôture de 2022. Le Royaume-Uni a souffert d'une économie encore plus faible que l'UE, ce qui a entraîné une baisse de la demande à la fois de production d'électricité et de production industrielle. De plus, le gouvernement britannique a tergiversé sur les modifications proposées pour réduire davantage sa cible d'émissions d'ici 2030 et a indiqué qu'il était disposé à distribuer davantage de quotas d'émission à l'industrie britannique. Pour l'avenir, l'UE demeure le plus important marché d'exportation pour le Royaume-Uni et la mise en œuvre du MACF de l'UE exigera que les fabricants britanniques respectent le même prix d'émission que l'UE, soit par le biais du prix des contrats de l'UKA domestiques, soit par le biais du MACF.

Enfin, le marché réglementé nord-américain a assurément été celui qui a offert le meilleur rendement en 2023, le prix des contrats du CCA ayant augmenté de 30 % au cours de l'année et ceux de la RGGI d'un peu plus de 7 %. La croissance économique extrêmement forte dans les États visés par le CCA et la RGGI a entraîné une hausse de la demande de contrats du CCA, tandis que le Québec a réduit les quotas du CCA en 2023, ce qui a fait grimper le prix des contrats du CCA.

Dans l'ensemble, nous constatons que les autorités législatives de l'UE, du Royaume-Uni, de la Californie et du nord-est des États-Unis continuent de prendre des mesures pour réduire davantage les émissions de carbone d'ici 2030. À mesure que les changements imminents, comme l'ajout du transport maritime et du MACF dans l'UE, se matérialisent, nous nous attendons à ce que la tendance générale à l'égard de la tarification des émissions de carbone soit plus élevée à moyen et à long terme.

La valeur liquidative du Fonds a reculé de 49,0 % au cours de l'exercice, passant de 8,7 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 4,4 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique principalement par des rachats nets de 3,9 millions de dollars et les charges de 0,2 million de dollars.

Événements récents

Aucune modification importante n'a été apportée à la stratégie de placement et aux caractéristiques du Fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le gestionnaire surveille activement la position du portefeuille du Fonds pour tenir compte de l'évolution des conditions actuelles du marché et du contexte économique.

Opérations entre parties liées

FRAIS DE GESTION

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire à un taux annuel de 1,75 % pour les parts de série A, de 0,75 % pour les parts de série D, de série F et de série FNB, de 0,65 % pour les parts de série QF, de 1,55 % pour les parts de série S et de 0,55 % pour les parts de série SF, ainsi qu'au taux négocié par les porteurs de parts pour la série I. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement et ils sont versés mensuellement en fonction de la valeur liquidative quotidienne des séries du Fonds visées. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a engagé des frais de gestion de 58 287 \$ (y compris les taxes). La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, se présente comme suit :

	Conseil en valeurs	Commissions de suivi
FNB de crédit carbone Ninepoint – série A	43 %	57 %
FNB de crédit carbone Ninepoint – série D	100 %	–
FNB de crédit carbone Ninepoint – série F	100 %	–
FNB de crédit carbone Ninepoint – série S	100 %	–
FNB de crédit carbone Ninepoint – série SF	100 %	–
FNB de crédit carbone Ninepoint – série FNB	100 %	–

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le gestionnaire a versé, à même les frais de gestion qu'il a reçus du Fonds, des commissions de suivi de 682 \$ à Sightline Wealth Management, membre du groupe du gestionnaire.

CHARGES D'EXPLOITATION

Le Fonds s'acquitte de ses propres charges d'exploitation qui comprennent notamment, les honoraires d'audit, les honoraires juridiques, les droits de garde, les droits de dépôt et les charges administratives, ainsi que le coût de la communication de l'information aux porteurs de parts. Le gestionnaire engage certaines de ces charges pour le compte du Fonds et est ensuite remboursé par ce dernier. Le gestionnaire peut, à son entière discrétion, prendre en charge une partie des charges d'exploitation du Fonds ou y renoncer. Les montants ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire sont présentés dans les états du résultat global. Il est possible de mettre fin à la renonciation ou à la prise en charge en tout temps, sans préavis. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucun montant n'a été pris en charge par le gestionnaire.

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds a tenu compte de l'approbation, des recommandations favorables ou des directives permanentes du comité d'examen indépendant du Fonds pour effectuer des opérations entre parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices clos les 31 décembre qui y figurent, à moins d'indication contraire.

Actif net par part du Fonds¹

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁴
	\$	\$
Série A		
Actif net à l'ouverture de la période	9,02	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,39	0,13
Total des charges	(0,34)	(0,28)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,82)	(0,66)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,24	(0,23)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,53)	(1,04)
Distributions :		
Total des distributions annuelles³	-	-
Actif net à la clôture de la période	8,52	9,02

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁴
	\$	\$
Série D		
Actif net à l'ouverture de la période	9,11	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,37	0,11
Total des charges	(0,23)	(0,19)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,56)	(0,54)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,05	0,50
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,37)	(0,12)
Distributions :		
Total des distributions annuelles³	-	-
Actif net à la clôture de la période	8,70	9,11

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁴
	\$	\$
Série F		
Actif net à l'ouverture de la période	9,11	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,40	0,12
Total des charges	(0,25)	(0,18)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(1,11)	(0,59)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,50	(0,28)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,46)	(0,93)
Distributions :		
Total des distributions annuelles³	-	-
Actif net à la clôture de la période	8,71	9,11

FNB de crédit carbone Ninepoint

31 décembre 2023

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁴
	\$	\$
Série S		
Actif net à l'ouverture de la période	9,04	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,39	0,10
Total des charges	(0,32)	(0,27)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,92)	(0,43)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,33	0,05
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,52)	(0,55)
Distributions :		
Total des distributions annuelles³	-	-
Actif net à la clôture de la période	8,56	9,04

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁴
	\$	\$
Série SF		
Actif net à l'ouverture de la période	9,13	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,38	0,11
Total des charges	(0,22)	(0,17)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,40)	(0,52)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,40)	(0,19)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,64)	(0,77)
Distributions :		
Total des distributions annuelles³	-	-
Actif net à la clôture de la période	8,74	9,13

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁴
	\$	\$
Série FNB		
Actif net à l'ouverture de la période	18,22	20,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,79	0,21
Total des charges	(0,49)	(0,38)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(1,62)	(1,59)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,51	(0,15)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,81)	(1,91)
Distributions :		
Total des distributions annuelles³	-	-
Actif net à la clôture de la période	17,40	18,22

1 Cette information provient des états financiers annuels audités du Fonds.

2 L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. L'actif net et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement entre l'actif net par part à l'ouverture de la période et l'actif net par part à la clôture de la période.

3 Les distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

4 Données fournies pour la période du 16 février 2022 (date de lancement) au 31 décembre 2022 pour les parts de la série A, de la série D, de la série F, de la série S, de la série SF et de la série FNB.

Ratios et données supplémentaires

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁴
Série A		
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	133 \$	222 \$
Nombre de parts en circulation ¹	15 624	24 659
Ratio des frais de gestion ²	3,60 %	3,24 %
Ratio des frais d'opération ³	0,05 %	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	0,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par part ¹	8,52 \$	9,02 \$
Série D		
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	26 \$	105 \$
Nombre de parts en circulation ¹	3 000	11 552
Ratio des frais de gestion ²	2,25 %	2,15 %
Ratio des frais d'opération ³	0,05 %	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	0,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par part ¹	8,70 \$	9,11 \$
Série F		
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	2 953 \$	4 476 \$
Nombre de parts en circulation ¹	339 080	491 055
Ratio des frais de gestion ²	2,58 %	2,09 %
Ratio des frais d'opération ³	0,05 %	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	0,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par part ¹	8,71 \$	9,11 \$
Série S		
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	26 \$	34 \$
Nombre de parts en circulation ¹	3 000	3 707
Ratio des frais de gestion ²	3,38 %	3,07 %
Ratio des frais d'opération ³	0,05 %	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	0,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par part ¹	8,56 \$	9,04 \$
Série SF		
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	519 \$	2 860 \$
Nombre de parts en circulation ¹	59 426	313 314
Ratio des frais de gestion ²	2,21 %	1,94 %
Ratio des frais d'opération ³	0,05 %	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	0,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par part ¹	8,74 \$	9,13 \$

FNB de crédit carbone Ninepoint

31 décembre 2023

Série FNB	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁴
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	783 \$	1 002 \$
Nombre de parts en circulation ¹	45 000	55 000
Ratio des frais de gestion ²	2,49 %	2,06 %
Ratio des frais d'opération ³	0,05 %	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	0,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par part ¹	17,40 \$	18,22 \$
Cours de clôture ⁵	17,39 \$	17,99 \$
Cours de clôture (\$ CA) ⁵	23,02 \$	24,34 \$

1 Données fournies aux 31 décembre des exercices indiqués.

2 Le ratio des frais de gestion est calculé en fonction du total des charges (y compris les primes d'encouragement, le cas échéant, et compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le gestionnaire peut renoncer à une partie des charges d'exploitation du Fonds ou en prendre la charge. Il est possible de mettre fin à la renonciation ou à la prise en charge en tout temps.

3 Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les charges pour dividendes et les charges pour emprunt de titres payées par le Fonds pour les titres vendus à découvert.

4 Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend la totalité des titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds sont élevés, et plus il est possible qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

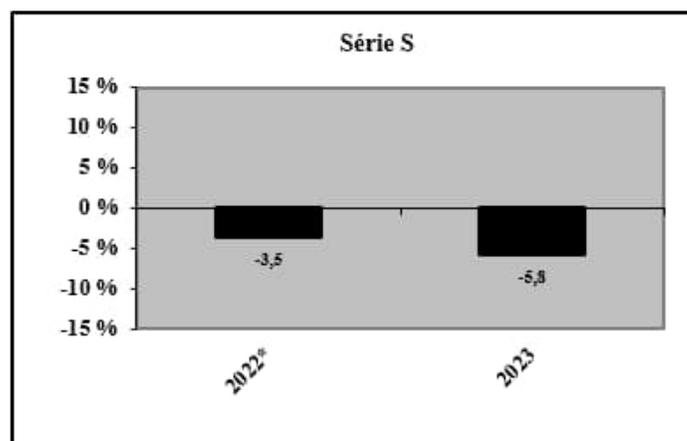
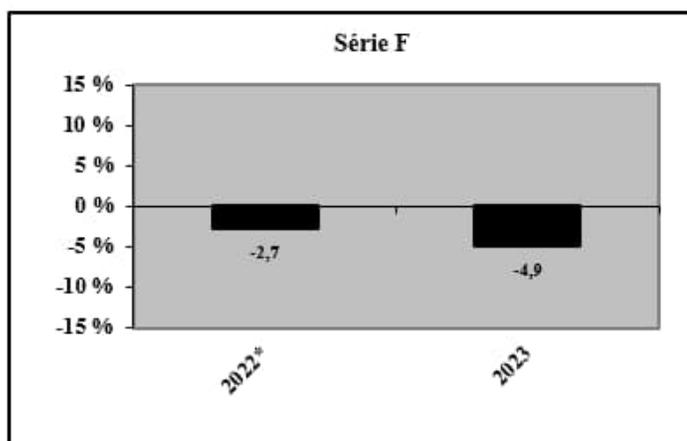
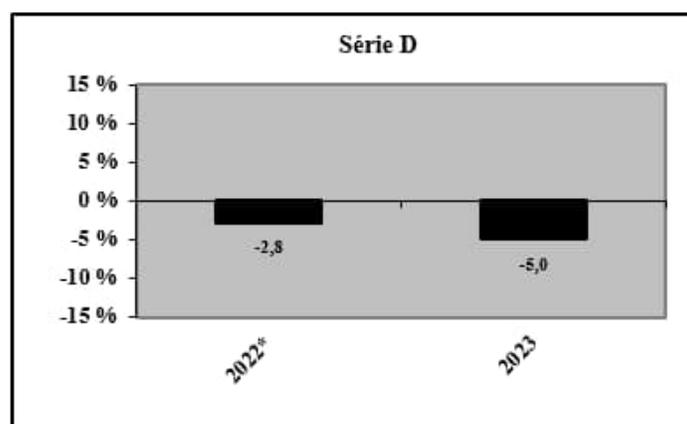
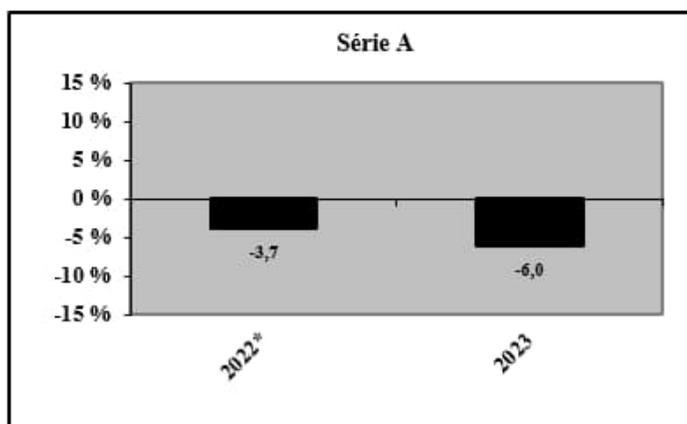
5 Dernier cours de clôture au 31 décembre des exercices indiqués.

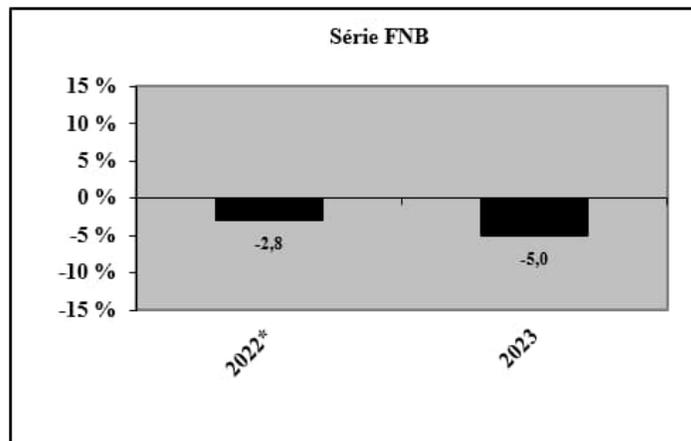
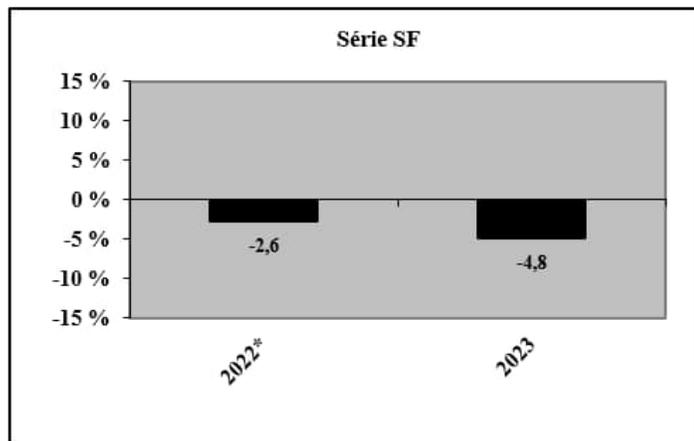
Rendement passé

Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements totaux historiques, y compris les variations de valeur des parts, et supposent que toutes les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles de la série visée du Fonds. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais liés aux ventes, aux rachats ou aux distributions, ni des autres frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu à payer par un porteur de parts qui auraient pour effet de réduire les rendements. Veuillez prendre note que le rendement passé n'est pas une indication du rendement futur. Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative d'une série donnée du Fonds.

Rendement annuel

Les graphiques suivants présentent le rendement de chaque série du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre qui y figurent, sauf indication contraire. Les graphiques indiquent, en pourcentage, dans quelle mesure un placement effectué le premier jour de chaque période aurait augmenté ou diminué au dernier jour de chaque période. Le rendement des séries dont aucune part n'était en circulation à la clôture d'une période n'est pas présenté pour cette période.





* Rendement pour la période du 16 février 2022 (date de lancement) au 31 décembre 2022 pour les parts de la série A, de la série D, de la série F, de la série S, de la série SF et de la série FNB (non annualisé).

Rendement composé annuel

Le tableau qui suit illustre le rendement total composé annuel des parts de chaque série du Fonds pour les périodes indiquées. Aux fins de comparaison de la performance, le rendement composé annuel du Fonds est comparé à celui de l'indice IHS Markit Global Carbon Index (l'« indice »). L'indice suit le segment le plus liquide des marchés à terme de crédits carbone négociables mondiaux. Auparavant, l'indice mixte du Fonds était composé à parts égales de l'indice ICE EUA, de l'indice CCA Carbon Futures et de l'indice RGGI Carbon Futures (l'« indice mixte »). L'indice de référence a été modifié, et le nouvel indice est davantage représentatif de la composition du portefeuille. Étant donné que le Fonds n'investit pas nécessairement dans les mêmes titres ou selon la même proportion que l'indice, on ne s'attend pas à ce que son rendement égale le rendement de l'indice.

	1 an	Depuis la création*
FNB de crédit carbone Ninepoint – série A	-6,0 %	-8,5 %
IHS Markit Global Carbon Index (USD)	8,6 %	-2,4 %
Indice mixte (\$ US)	11,0 %	3,4 %
FNB de crédit carbone Ninepoint – série D	-5,0 %	-7,4 %
IHS Markit Global Carbon Index (USD)	8,6 %	-2,4 %
Indice mixte (\$ US)	11,0 %	3,4 %
FNB de crédit carbone Ninepoint – série F	-4,9 %	-7,4 %
IHS Markit Global Carbon Index (USD)	8,6 %	-2,4 %
Indice mixte (\$ US)	11,0 %	3,4 %
FNB de crédit carbone Ninepoint – série S	-5,8 %	-8,3 %
IHS Markit Global Carbon Index (USD)	8,6 %	-2,4 %
Indice mixte (\$ US)	11,0 %	3,4 %
FNB de crédit carbone Ninepoint – série SF	-4,8 %	-7,2 %
IHS Markit Global Carbon Index (USD)	8,6 %	-2,4 %
Indice mixte (\$ US)	11,0 %	3,4 %
FNB de crédit carbone Ninepoint – série FNB	-5,0 %	-7,4 %
IHS Markit Global Carbon Index (USD)	8,6 %	-2,4 %
Indice mixte (\$ US)	11,0 %	3,4 %

* Depuis la date de lancement du 16 février 2022 pour la série A, la série D, la série F, la série S, la série SF et la série FNB.

Aperçu du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille

Totalité des positions, à l'exclusion des contrats à terme standardisés sur marchandises

	% de la valeur liquidative	Émetteur	% de la valeur liquidative
Placements à court terme	89,9	Bon du Trésor américain, 5,575 %	89,9
Trésorerie	10,0	Trésorerie	10,0
Contrats à terme standardisés sur marchandises*	2,6	Total des positions acheteur en % de la valeur liquidative	99,9
Autres passifs nets	(2,5)		
Total de la valeur liquidative	100,0		

Totalité des contrats à terme standardisés sur marchandises**

*Les positions dans les swaps sont présentées selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés le 31 décembre 2023.

Émetteur	% de la valeur liquidative
European Union Allowance (EUA), 16 déc. 2024	28,0
California Carbon Allowance Vintage, 24 déc. 2024	24,9
Regional Greenhouse Gas Initiative Vintage, 24 déc. 2024	24,5
UK Emissions Allowances Energy, 16 déc. 2024	22,1

**Toutes les positions dans des contrats à terme standardisés sont indiquées en fonction de leur exposition théorique, et sont de nature spéculative.

Le Fonds ne détenait pas de positions vendeur au 31 décembre 2023.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles sur Internet à www.ninepoint.com.

Renseignements sur l'entreprise

Adresse du siège social

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, tour Sud
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1
TÉL. : 416-362-7172
SANS FRAIS : 1-888-362-7172
TÉLÉC. : 416-628-2397
COURRIEL : invest@ninepoint.com

Pour obtenir plus de renseignements, visitez notre site à l'adresse :
www.ninepoint.com

Appelez notre ligne d'information sur les fonds communs de placement pour connaître le cours de clôture quotidien :
416-362-7172 ou 1-888-362-7172

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
EY Tower
100, rue Adelaide Ouest
Toronto (Ontario) M5H 0B3

Conseillers juridiques

Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., S.R.L.
Bay Adelaide Centre, tour Est
22, rue Adelaide Ouest
bureau 3400
Toronto (Ontario) M5H 4E3